

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM BAYEUX 8 RUE SAINT PATRICE 14400 BAYEUX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000,00 €.

Mme Aurore JOSSE M Arnaud JOSSE, gérants de la société AA JOSSE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 15 RUE DE L ESSEX REGIMENT 14400 BAYEUX, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Aurore JOSSE - 15 RUE DE L ESSEX REGIMENT 14400 BAYEUX
Nombre de parts	4500
Montant versé	4 500,00 €
2e associé	Arnaud JOSSE - 15 RUE DE L ESSEX REGIMENT 14400 BAYEUX
Nombre de parts	500
Montant versé	500,00 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 décembre 2025

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé

Crédit Mutuel
BAYEUX

8 rue Saint Patrice
14400 BAYEUX

Tél : 0820 890 021 - Fax : 02 31 51 92 06
02138@creditmutuel.fr

